Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 10 (1881)

Heft: 11

Artikel: Histoire de la pédagogie [suite]

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1039957

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Xe ANNÉE. N° 11. NOVEMBRE 1881.

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

publié sous les auspices

DES SOCIÉTÉS FRIBOURGEOISE ET VALAISANNE D'ÉDUCATION

Le BULLETIN paraît au commencement de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 2 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 20 cent. la ligne. Prix du numéro 20 cent. Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. Horner, à Hauterive, près Fribourg ; ce qui concerne les abonnements du Valais au Secrétariat de l'instruction publique, à Sion et ce qui concerne les autres abonnements à M. Torche instituteur à Fribourg.

SOMMAIRE. — *Histoire de la pédagogie (suite).* — *Petit traité de logique.* — *Circulaire adressée aux instituteurs et institutrices.* — *Correspondance.* — *Bibliographie.*

Histoire de la Pédagogie.

(Suite.)

Avant de quitter la Chine nous devons encore faire mention d'un homme qui, par la distinction de son esprit et le prestige de sa vie, acquit une si grande influence sur le peuple que les traces de son activité y sont visibles aujourd'hui encore, quoiqu'il doive avoir vu le jour l'an 551 avant Jésus-Christ. De bonne heure déjà Confucius montra un grand amour de la science et un caractère très sérieux, c'est pour cette raison que la dignité de mandarin lui fut conférée déjà dans sa quinzième année. En raison de son savoir et de ses qualités éminentes, il était plus envié des grands du pays qu'il n'en était soutenu, aussi se retira-t-il bientôt des affaires publiques et ne se voua-t-il plus qu'à son amélioration et à celle du peuple déchu. Les nombreux disciples qui se pressaient autour de lui, étaient instruits dans les sciences, mais aussi dans toutes les vertus sociales. Il les groupa selon l'âge et les talents en quatre classes, dont l'inférieure devait s'exercer à la réflexion et aux vertus, la deuxième au jugement et à la parole; la troisième étudiait les sciences statistiques et le gouvernement, la quatrième la morale et la loi morale, que précédait une formation pratique. Avec cette instruction, il voulait, d'après ses propres paroles, conduire la jeune génération et, par elle, l'humanité, vers la pureté primitive qu'elle avait reçue du Ciel, mais qu'elle avait perdue bientôt après. Il reconnaissait comme créateur et arbitre de l'univers, un être sans commencement et sans fin, qui, infiniment bon et juste, maintient tout et ordonne tout avec ordre. Confucius renfermait le plus souvent ses leçons dans de courtes sentences et dans des

maximes de morale. Plusieurs d'entre elles ont pour objet la modération dans la jouissance des plaisirs sensuels, le respect envers la famille et les parents, de plus l'obéissance envers le chef de l'Etat. Il était lui-même un homme tourmenté de l'idéal de la perfection, mais il reconnaissait ouvertement n'avoir bien compris les éternelles lois du Ciel que dans la cinquantième année de sa vie, et dans la soixante-dixième seulement, il n'avait plus senti dans son cœur d'opposition contre ces lois.

L'INDE.

L'Inde, ce sanctuaire des vieilles traditions fleuries sur les rives du Gange, est probablement notre pays d'origine, en même temps que le berceau d'une civilisation qui se perd dans l'obscurité des temps. Mais en réalité, les Indous sont des hommes sensuels, jouissant de la nature grandiose d'une manière passive et acceptant avec une égale indifférence toutes les vicissitudes de la vie. L'Indou se soumet aussi au joug des castes qui rivalisent les unes avec les autres et qui empêchent tout inférieur de s'élever jusqu'à elles. Il existe quatre castes : les Brahmanes ou prêtres, les Kétris ou guerriers, les Vaiayas ou industriels et agriculteurs et les Sudras ou serfs qui naissent hommes pour la première fois, tandis que les trois classes plus élevées sont sensées déjà être hommes régénérés. Une cinquième classe, celle des malheureux Parias, est venue s'y ajouter. Les Brahmanes sont respectés presque à l'égal des dieux, et même les classes inférieures sont soumises à leur direction ; mais ceux qui appartiennent à cette classe privilégiée doivent mener une vie sévère et retirée, pratiquer certains exercices de piété, mais surtout lire le Véda ou livre sacré du peuple et en tirer leur instruction. Après cette caste vient Brahma, l'être le plus grand et de la plus haute sagesse : tout est par lui, vit en lui et retourne à lui. De même que l'âme de l'homme pénètre tout son corps, ainsi l'esprit de Dieu pénètre le monde tout en restant élevé au-dessus de l'univers. Comme l'araignée tire de son corps les fils soyeux de la toile qu'elle tisse, comme les plantes germent de la terre, ainsi l'univers émane de l'Etre immuable. C'est pourquoi la nature exerce une si grande impression sur l'Indou, car il voit en elle la divinité même, de telle sorte que le soleil, le fleuve du Gange et les géants de l'Himalaya sont autant d'émanations divines à ses yeux. L'Indou ne pouvait pas échapper à l'influence de cette doctrine et il devait trouver dans le sentiment de son origine toute divine, une dignité et une aspiration vers la perfection qui se traduiraient, non en généreux efforts vers l'idéal de la vertu, mais dans une passive contemplation, et dans de stériles méditations qui ne sont que le reflet de ses croyances.

Bien que la polygamie fût permise aux trois classes supérieures, les femmes y étaient respectées et, conformément aux prescriptions des livres sacrés, elles étaient entourées d'égards. Un respect tout religieux présidait aux relations des enfants avec leurs

parents, car ces relations étaient l'image de celles de la Divinité avec le monde ; cependant, bien que l'amour pour les enfants fût un devoir, rien n'interdit aux mères de jeter leurs enfants et surtout leurs filles dans le Gange sacré, ou de les placer dans des corbeilles et de les suspendre aux arbres pour servir de nourriture aux oiseaux. L'enfant doit à ses parents une obéissance sans borne ; mais la subordination au maître comme père spirituel est encore plus absolue.

Si l'éducation en Chine se proposait un but pratique, dans l'Inde toute l'activité éducative était dirigée vers la vie contemplative et intérieure, vers le ciel et le renoncement. Dans la première enfance l'éducation commençait par les conseils et les directions qui ont la vie quotidienne pour objet ; l'instruction proprement dite était le monopole des prêtres : voilà pourquoi l'élément religieux prédominait. L'éducation consistait principalement dans l'enseignement des cérémonies et des formes extérieures dont la plus exacte observance était aussi un devoir pour les parents. Si l'Indou témoignait du respect à la femme, il ne l'excluait pas moins de la participation au bienfait de l'instruction, et aujourd'hui encore, il se trouve des Indiennes qui ne savent ni lire ni écrire. La quatrième classe aussi est privée de toute éducation ; la deuxième et la troisième reçoivent une instruction appropriée à leur état ; de sorte qu'elles ne peuvent lire les livres saints que sous la surveillance et avec les commentaires des prêtres.

Les maîtres donnent l'instruction élémentaire au grand air aussi longtemps que le temps le permet ; cette instruction consiste dans des exercices de lecture, d'écriture et de calcul. L'enseignement supérieur appartient presque exclusivement aux Brahmanes. Les cinq premières années, l'élève prend part aux leçons en qualité d'auditeur muet ; ce temps passé, il lui est permis d'interroger ses maîtres et d'exposer ses doutes. Les études dans les cours supérieurs sont de douze ans, pendant lesquels l'élève demeure auprès des maîtres et les dédommagent de leur peine par des présents ou de bons offices. La discipline est en général très douce, bien que l'élève soit tenu aux rapports les plus respectueux avec ses maîtres. La lecture des saintes écritures et du Véda constitue la base et le centre de tout enseignement supérieur, aussi cet enseignement est-il lié à de nombreuses cérémonies et pratiques destinées à relever aux yeux de l'élève la sainteté de ces écritures et le respect qu'elles doivent leur inspirer.

Les enseignements de la pédagogie se trouvent, chez les Indous, disséminés çà et là dans leurs œuvres poétiques comme, par exemple, dans la collection des fables d'Hitopadesa dont l'origine remonte jusqu'au Vme siècle après Jésus-Christ. Quelques sentences tirées de ce livre suffiront à le démontrer : « Un enfant bien doué est une bénédiction. Il a plus de prix « qu'une centaine d'enfants abandonnés et ignorants ; la lune a « elle seule ne dissipe-t-elle pas plus de ténèbres qu'une multi-

« tude d'étoiles ? Un homme sans connaissance ne sera jamais « renommé : eût-il d'ailleurs les dons de la jeunesse et de la beauté « qu'il restera semblable à la fleur privée de parfum. L'éducation « est plus précieuse que trésor et beauté, parce qu'elle nous « guide dans les voyages à travers les pays inconnus et nous « donne une force inépuisable. — L'homme sage amassera des « richesses et des connaissances, comme s'il devait vivre éter- « nellement, il remplira ses devoirs religieux comme s'il avait « continuellement la mort sur les lèvres. »

Le brahmanisme subit une réforme et reçut une plus grande extension de Bouddha, fils d'un roi, qui vécut au VIme siècle avant Jésus-Christ. Ses enseignements et ses règles de sagesse furent recueillis par écrit dans l'île de Ceylan, environ 100 ans après Jésus-Christt. Il enseignait l'égalité entre tous les hommes sans distinction de profession, de naissance et de nom. Il recommandait au peuple la répression de ses convoitises et de ses passions comme le moyen le plus sûr pour obtenir l'union avec Dieu et avec le prochain. Il disait également que l'homme est d'autant plus parfait et plus rapproché de la divinité qu'il a moins de désirs, moins d'orgueil, moins d'amour-propre et moins de haine. De tels principes devaient entraver le progrès des sciences et des arts, énerver les forces et amollir les mœurs. Si le Brahmane reconnaissait la divinité dans toute créature vivante, le Bouddhisme au contraire concevait pour ces mêmes créatures une profonde compassion parce que toutes sont sujettes aux misères de cette vie. Le rang et la profession n'avaient aucune valeur à ses yeux, et il ne connaissait pas même la haine ou l'intolérance envers les infidèles. Le véritable disciple de Bouddha ne pouvait pas se marier, la parenté lui était indifférente, de sorte qu'il était étranger aux questions de famille.

L'éducation des sectateurs du bouddhisme est empreinte des tendances que nous trouvons formulées dans un catéchisme particulier, d'après lequel tout attentat à la vie humaine est défendu aussi bien que le vol et l'impureté. Le faux témoignage, la calomnie, l'usage du vin, la vanité et la mollesse, le droit de propriété privée sont également interdits. Les bouddhistes prisent même beaucoup une sorte de vie cénobitique dont les partisans ne sont à vrai dire que des mendiants pieux qui ont renoncé aux plaisirs sensuels. L'éducation des enfants basée sur ces principes consistait à leur apprendre quelques sentences, des cérémonies et la musique religieuse, sans accorder aucun essor à leur activité spontanée.

Cependant l'intelligence de ce peuple ne manquait pas d'aptitudes remarquables. Leurs aspirations vers la vérité les poussaient tout naturellement à l'étude du Véda. Ce livre sacré enseignait que l'homme est l'image de l'Etre suprême, qu'il a été créé libre et qu'il trouve en lui-même la source de toutes les misères morales qui l'accablent.

LA PERSE.

Dans les plaines de l'Oural et de la mer Caspienne, sur les rives de l'Euphrate et du Tigre, sous un ciel splendide sont fixés les Perses, cette nation intelligente et de race caucasienne.

L'histoire ancienne nous les a déjà dépeints comme un peuple vaillant et vigoureux, qui dans les premiers temps habitaient les contrées sauvages de l'Iran, secouant la domination des Mèdes sous Cyrus et conquérant plus tard Babylone pour y ériger le trône de la grande monarchie persane. (555 avant Jésus-Christ). Les Perses se laissèrent malheureusement séduire par l'opulence des Babyloniens, et leurs mœurs corrompues avec le luxe de l'Asie, leur firent perdre toute vigueur ; de là aussi les défaites honteuses qu'ils eurent à essuyer de l'armée grecque quoique inférieure à la leur, et enfin, leur complète destruction, par Alexandre-le-Grand (333 avant Jésus-Christ). Après la mort de ce conquérant, la Perse fut réunie à la Syrie, mais redevint bientôt libre (l'an 250 avant Jésus-Christ) et figure dès lors dans l'histoire sous le nom de Parthes, peuple devenu, comme on le sait, si redoutable aux Romains. Vers la fin du VIme siècle après Jésus-Christ, apparaît encore un royaume persan fondé par Sassan. Du temps des Sassanites, les arts et les sciences, la peinture et l'architecture surtout florissaient en Perse. Au VIIme siècle, la religion de Mahomet pénétra jusque dans l'Asie centrale et les califes de Bagdad s'emparèrent de la Perse, (640 après Jésus-Christ.) La langue arabe qu'ils y apportèrent, mêlée à celle de la Perse forme la langue persane qui se parle encore de nos jours. La Perse, ainsi que tout le centre de l'Asie, tomba sous la domination du grand conquérant Gengis-Khan vers l'an 1206 après Jésus-Christ, mais elle recouvra bientôt son autonomie après la mort de ce grand homme. Après avoir subi bien des vicissitudes sous le conquérant Tamerlan et quelques-uns de ses successeurs, l'empire des Perses prit enfin sa forme actuelle, sous Abbas-le-Grand, l'année 1587.

Zoroastre exerça une influence très remarquée sur l'éducation intellectuelle de ce peuple sujet à tant de changements. Il naquit en Médie l'an 550 avant Jésus-Christ. La légende dit qu'après avoir visité le ciel où il reçut les trésors de la vérité et du feu sacré, il descendit en enfer et de là se retira dans la solitude pour s'y préparer à la vocation d'éducateur et de législateur. Les anges doivent l'avoir porté au ciel après sa mort qui arriva dans sa 77e année. Zoroastre révérait l'Etre suprême dans le soleil et les autres astres et dans les éléments tels que le feu et l'eau et voulait que l'homme se rendît semblable dans ses mœurs à Ormuzd, l'esprit du bien, et qu'il s'opposât aux séductions d'Ahriman, l'esprit du mal. Zoroastre admit l'existence de l'âme humaine dans un monde spirituel d'où elle redescendrait sur cette terre pour s'y affermir et s'y purifier dans le combat contre le mal. Son bonheur dépendrait de la victoire sur le mal, et il voulait surtout que les suites funestes et temporelles du péché

ne fussent que des moyens pour se corriger et qu'Ahriman, c'est-à-dire le mauvais esprit, n'eût reçu de pouvoir sur nous que dans ce but. Comme moyen de sanctification le bon esprit, ou Ormudz, révélerait sa volonté par les prophètes et qu'il enverrait à la fin du monde, alors que le mal semblerait triompher, un Sauveur, qui vaincrait le mal, rétablirait les hommes dans la vertu et renouvellerait la terre. Selon lui l'Etre suprême exercerait une action bienfaisante sur la terre entière comme sur le sort de chaque individu et toutes les embûches du malin esprit ne serviraient qu'à l'accomplissement des desseins de la Providence, et du triomphe suprême de tout bien. Zoroastre fait allusion à la faiblesse de la nature humaine en enseignant que les premiers hommes déjà s'étaient laissé séduire par l'esprit du mal en mangeant du fruit défendu, désobéissance qui avait introduit le péché et la mort dans le monde. Cependant il regardait les nouvelles générations comme étant pures, et supposait que le mauvais esprit cherchait sans cesse à les porter au péché comme leurs premiers parents. Son code religieux est le Zend-Avesta. Sous l'influence de tels principes les Perses parvinrent à un haut degré de culture, qui s'annonça de bonne heure dans leurs poésies. L'art de la poésie atteignit son apogée de l'année 900 à 1100 après Jésus-Christ, période qui a vu naître le célèbre Firdusi, l'auteur du poème épique des rois persans, et qui peut être comparé à l'Illiade d'Homère. L'un des poètes persans qui se distingua encore au XIIIme siècle fut le sage Soadi ; le XIVme siècle produisit Aafiz. Les contes fabuleux de la Perse sont également célèbres, entre autres les *Mille et une nuits,* que l'Occident s'est approprié par des imitations et des traductions.

Hérodote (né en 484 avant Jésus-Christ et Xénophon (né en 444 avant Jésus-Christ) nous donnent des détails assez exacts sur l'éducation de la jeunesse des anciens Perses. D'après la règle, telle qu'elle existait d'ailleurs dans tout l'Orient, le sexe féminin était exclut de l'instruction publique et les mères de famille malgré leur ignorance étaient chargées de l'éducation de leurs filles. Les garçons étaient aussi confiés aux soins maternels jusqu'à l'âge révolu de 6 ans, il était défendu de les frapper, mais ils devaient être avertis sérieusement de ne plus retomber dans la faute commise. Pour tout le reste la femme et les enfants, devaient une obéissance absolue à leur mari, à leur père et après celui-ci, le maître avait une autorité absolue, il jouissait de la plus grande estime et avait droit à un profond respect en ce qu'il était appelé à cultiver l'âme, la plus noble partie de l'homme.

Depuis l'âge de 7 ans commençait pour les garçons l'éducation publique dans des établissements que l'on trouvait dans toutes les localités importantes. Là, ils vivaient en commun se nourrissant frugalement. On les formait aux plus viriles vertus, et on leur inspirait l'amour de la justice et de la vérité. Les exercices d'équitation, de tir et le maniement de la lance ne faisaient pas défaut. On n'a pas encore pu savoir au sûr si la lecture et l'écriture

faisaient partie de l'instruction. Un maître qui avait atteint sa cinquantième année devait leur servir de modèle en tout. A l'âge de 15 ans, le jeune homme rompait tout lien de famille, pour appartenir à l'Etat, dès lors commençaient pour lui les préparatifs de la chasse et de la guerre, lesquels duraient jusqu'à sa majorité c'est-à-dire jusqu'à 25 ans. Il était alors reconnu par l'Etat comme citoyen. A l'âge de 50 ans il était exempt des devoirs de citoyen, en temps de guerre comme en temps de paix, mais il était astreint à l'obligation de contribuer au bien de la jeunesse par l'enseignement et la surveillance.

D'après Xénophon, outre cettte formation générale et nationale, il y avait en Perse, à la cour même du roi, une éducation spéciale pour les pages et les personnages du haut rang, comme nous le lisons dans *Daniel:* « Nabuchodonosor, avait reçu à sa cour ceux des jeunes juifs captifs qni lui paraissaient les mieux doués. »

(A suivre.) M. professeur.

Petit traité de Logique

AVANT-PROPOS

Devant donner à ce petit traité de Logique toute la concision possible, nous avons omis les explications et les développements que l'on trouve dans les ouvrages plus étendus.

Sur plusieurs points nous nous sommes écarté des théories adoptées communément en France et empruntées à la philosophie cartésienne, qui est presque toujours superficielle, et souvent même inexacte. L'on doit certainement m'accorder la préférence aux ouvrages de logique composés par les anciens, car ils étaient beaucoup plus versés dans l'art de réfléchir, et leur pensée présente à la fois plus de solidité et plus de profondeur.

Nous prévenons le lecteur que, pour posséder la logique, il ne suffit pas d'en connaître les règles ; mais il faut encore, à force d'exercices, s'habituer à y conformer son esprit.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

La logique est à la fois une science et un art. En tant que science, elle étudie et démontre les lois de l'entendement. En tant qu'art, elle dirige, au moyen de ces lois, les opérations par lesquelles l'entendement parvient à la connaissance de la vérité.

L'objet de la logique est donc l'entendement, qu'il faut se garder de confondre avec les facultés sensitives. Celles-ci, que l'on trouve aussi bien dans les animaux que dans l'homme, ne donnent qu'une connaissance superficielle, et elles sont, par conséquent, incapables de s'élever à cette connaissance approfondie et raisonnée que nous nommons la science. La logique